Licence 2º année - 2021/2022 projet Base de Données Sujet « Presse »

POKA PRESSE est une société de presse qui conçoit, réalise et publie des magazines vendus sur tout le territoire français (métropole et DOM-TOM). Le dernier titre mis sur le marché par POKA PRESSE est le magazine mensuel « SAVOIR VENDRE ». Ce magazine très spécialisé vise un public de vendeurs qu'il a pour objectif de conseiller dans l'exercice de leur métier.

POKA PRESSE souhaite se doter d'un intranet pour assurer une meilleure coopération et une communication plus rapide entre les différents acteurs (rédacteurs, pigistes, maquettistes) participant à l'élaboration de ses publications. La revue SAVOIR VENDRE a été choisie pour expérimenter cette nouvelle forme de travail.

Vocabulaire utilisé :

- On emploie indifféremment les termes « magazine » et « revue ».
- Un(e) pigiste est une personne qui écrit des articles et qui est payée « à la pige », c'est-à-dire à l'article.
- Un feuillet est un ensemble de 1 500 signes ou caractères alphanumériques. La longueur d'un article s'exprime en nombre entier de feuillets (on arrondit au nombre entier le plus proche).
- Le chapeau d'un article est un texte court qui présente succinctement le contenu de l'article.
- Mettre en ligne un article sur l'intranet signifie le rendre accessible en lecture à tous les utilisateurs de l'intranet.
- Publier un article dans le magazine signifie insérer cet article dans un numéro précis du magazine.

Les acteurs

Le comité de rédaction de SAVOIR VENDRE est composé de deux rédacteurs qui ont notamment la charge commune de définir précisément le contenu du magazine, donc de sélectionner les articles devant paraître dans chaque numéro. Les pigistes travaillent à distance et envoient leurs articles par courrier électronique.

Les maquettistes réalisent la mise en page des numéros du magazine.

Tous ces participants sont décrits par un matricule qui les identifie, un nom, un prénom et une adresse électronique. Chacun d'entre eux relève d'un statut, qui est soit « travailleur indépendant » soit « salarié ».

Les articles

L'acceptation d'un article par le comité de rédaction déclenche sa mise en ligne sur l'intranet. Le comité de rédaction manifeste ainsi sa volonté d'insérer l'article dans l'un des prochains numéros du magazine : l'article est dit en attente de publication. S'il n'est pas publié dans le délai de six mois, l'article est supprimé.

Lors de la mise en ligne d'un article sur l'intranet, le comité de rédaction choisit sa rubrique d'appartenance parmi la liste suivante :

Numéro de rubrique	Titre rubrique
1	Challenges
2	Le dossier du mois
3	L'enjeu du mois
4	Portrait
5	Interview
6	Relation clients
7	Fidélisation
8	Zapping
9	Efficacité professionnelle
10	Développement personnel
11	Fiches pratiques

Un article est également caractérisé par son titre, son chapeau (son descriptif court) et son contenu (le texte de l'article). On peut calculer le coût de publication d'un article qui dépend de sa longueur en nombre de feuillets et de la notoriété de son auteur : cette notoriété se traduit par le prix au feuillet, différent d'un pigiste à l'autre. Contrairement au chapeau, le contenu de l'article est conservé dans un fichier externe : le lien vers ce fichier est mémorisé.

Au final, le comité de rédaction sélectionne éventuellement une ou plusieurs images qui illustreront l'article. Une image pourra être utilisée pour illustrer différents articles.

Les numéros de magazine

Un numéro de magazine « Savoir vendre » est identifié par un code. Le mois et l'année de sa publication sont également mémorisés. Lors de la composition d'un numéro, le comité de rédaction retient les rubriques qui figureront dans ce numéro. Elles sont toujours choisies dans la liste présentée ci-dessus de manière à assurer une certaine cohérence à l'ensemble des numéros.

Pour alimenter les rubriques d'un numéro en articles, le comité de rédaction procède à leur sélection parmi les articles mis en ligne sur l'Intranet et non encore publiés (un article n'est publié qu'une seule fois). Pour effectuer sa sélection, le comité de rédaction dispose de trois critères : titre, auteur, rubrique d'appartenance.

La mise en page d'un numéro est confiée à un seul maquettiste, qui peut être différent d'un numéro à l'autre. Une version de maquette est caractérisée par son numéro de version, sa date de création et un lien vers le fichier contenant la maquette elle-même. Les versions de maquette peuvent également différer les unes des autres par des images incluses dans le sommaire.

Le comité de rédaction choisit la version définitive, toutes les versions sont conservées.

Vues:

POKA PRESSE souhaiterait pouvoir disposer de vues permettant de répondre à des questionnements tels que :

- Quels sont les 3 pigistes qui ont écrit le plus d'articles ?
- Est-on certain que toutes les rubriques des articles figurent bien dans les numéros où sont présents ces articles ?
- ...

Site web:

Le site web sera un intranet. Il ne sera donc accessible qu'aux membres identifiés!

Les pages accessibles et les possibilités seront déterminées selon le type de membre (maquettiste, pigiste, comité de rédaction).

L'administrateur du site doit posséder toutes les autorisations sur la base de données et devrait pouvoir, via le site, accéder à de nombreuses statistiques.